

Groupe de travail « *Olivier* »

Création de valeur à partir des systèmes technologiques en Ile-de-France

Sous-groupe A

12 février 2004

Question A : Êtes-vous d'accord pour convenir que la taille, la richesse et la diversité des ressources de l'Ile-de-France plaident pour privilégier un système de valorisation de type « multi-pole » ?

- n La réponse est « oui »
- n L'existant impose le multi-poles
- n Curseur entre verticale et horizontale ; nécessité de « diagonalisation »

Question B : Pour définir un système de valorisation multi-pôle, vous avez souligné l'importance de la sélectivité (secteur applicatif ou sous-secteur, base technologique, projet structurant, ...)

- n Acteurs leaders et être leader
- n Croissance d'emplois
- n Demande sociétale
- n R&D d'excellence, existante et celle qui prépare le futur
- n Plates-formes technologiques (pour rassembler, mutualiser)
- n Possibilités de diffusion et de croisement
- n Existence d'une chaîne de valeur (alimentaire ?)
- n Articulation avec l'existant en France et en Europe

Question B : Pour définir un système de valorisation multi-pôle, vous avez souligné l'importance de la sélectivité (secteur applicatif ou sous-secteur, base technologique, projet structurant, ...)

- n Communication
- n Wireless
- n Santé
- n Transports
- n Semi-cons III-V
- n Conception des systèmes complexes (en vue d'intégration)
- n Réseaux d'énergie

Question C : Quel que soit le système de valorisation défini, il ne fonctionnera qu'avec un engagement et une adhésion de tous les acteurs impliqués (entreprises, institutions de recherche, collectivités publiques, individus, ...). Quels sont, selon vous, les principaux facteurs qui pourraient favoriser engagement et adhésion ?

n Volonté des acteurs et bénéfices attendus